

G 2020-01-02

Le Président,

CONSEIL  
PRÉVENTION  
CONCOURS  
CARRIÈRES  
EMPLOI

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Considérant les dispositions du décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale et notamment l'article 9,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux,

Vu les nominations recensées dans les collectivités affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 21/11/2019,

**ARRETE**Article 1er : La liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la Promotion Interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRENOM
Mairie de Seclin	Madame	DUMEZ	NACHTERGAELE	Elodie
Mairie de Nieppe	Madame	ROGE	HAESEBROECK	Isabelle
Mairie de Thiennes	Madame	WIMMER		Christelle
Mairie de Avesnes-les-Aubert	Madame	COLART		Stéphanie
Mairie de Lys-Lez-Lannoy	Madame	LEMAN	MENDES	Valérie
Mairie de Bertry	Madame	DEL COURT	LOZE	Valérie

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-Préfets.

Fait à Lille, le 06 JAN. 2020

Le Président,


Marc GODEFROY  
Conseiller départemental

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).